

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : FORMATION GUIDE ET SERRE-FILE (CHARGES D'EVACUATION)

REFERENCES REGLEMENTAIRES : Articles R4227-34 et R4227-39 du code du travail

NIVEAU : Débutant ou confirmé (formation conseillée tous les 6 mois, pour les établissements de 50 salariés et plus)

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une demi-journée, soit 3 heures de formation.

LIEU : Sur site

PUBLIC : L'ensemble du personnel.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

EFFECTIF : jusqu'à 10 personnes par session.

PRE-REQUIS : Aucun

INTERVENANT : Formateur Prévention Sécurité Incendie, disposant d'une expérience de sapeurs-pompiers.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Cette formation permet d'évacuer votre établissement dans le respect de vos consignes de sécurité.

Compétences visées :

- Connaître l'objectif d'une évacuation
- Maîtriser une évacuation et ses règles
- Connaître l'organisation de l'évacuation de votre établissement et ses particularités
- Être capable d'assurer les missions d'un guide ou d'un serre-file

CONTENU DE LA FORMATION :

CONTENU THEORIQUE - 2H30

OBJECTIF D'UNE EVACUATION

- Le but de l'évacuation ?

MAITRISER L'EVACUATION

- le comportement des foules
- les facteurs paniquant

LES REGLES DE L'EVACUATION

- la notion de délai de survie
- les articles R4227-34 à R4227-39 du code du travail

LE ROLE ET LES MISSIONS DES ACTEURS DE L'EVACUATION

- le guide
- le serre-file
- le responsable d'évacuation
- le chargé de personne handicapée
- le personnel de l'établissement

L'ORGANISATION DE L'EVACUATION

- l'évacuation générale des personnes mobiles.
- les caractéristiques du point de rassemblement.
- la prise en charge des personnes handicapées
- les consignes spécifiques de l'établissement.

CONTENU PRATIQUE - 0H30

VISITE DE L'ETABLISSEMENT

- parcours et évaluation des cheminements d'évacuation (obstacle, verrouillage...).
- repérage et évaluation du balisage d'évacuation.
- repérage du point de rassemblement

Bilan de la formation

LES METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Évaluation pédagogique finale : à l'issu de la formation, chaque stagiaire est soumis à un test final permettant de vérifier les compétences, connaissances et savoir-faire acquis durant le stage.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

SANCTION DU STAGE : Délivrance d'une ATTESTATION DE STAGE et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Valise évacuation avec diffuseur sonore, DM rouge, DM vert, ventouse électromagnétique, BAES, machine à fumées et/ou dispositif fumigène...

Un livret évacuation est remis à chaque apprenant.